

L'IRDQP aidera les personnes en déficience motrice ayant besoin d'un chien d'assistance

- **525**, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Qc) G1M 2S8
Tél. : 418 529-9141
ATS/ATME : 418 649-3733
- **2975**, ch. Saint-Louis
Québec (Qc) G1W 1P9
Tél. : 418 529-9141, p. 4000
- **775**, rue Saint-Viateur
Québec (Qc) G2L 2S2
Tél. : 418 623-9801
ATS/ATME : 418 623-7377
- **400**, route 138
Donnacona (Qc) G3M 1C3
Tél. : 418 285-2828
- **74**, rue Ambroise-Fafard
Local A1-7
Baie-Saint-Paul (Qc) G3Z 2J6
Tél. : 418 435-5150, poste 2079

www.irdpq.qc.ca

QUÉBEC, le 11 mai 2010 – L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) est fier d'offrir maintenant son expertise aux personnes ayant une déficience motrice et ayant besoin d'un chien d'assistance comme aide technique pour compenser leur incapacité physique. Dès septembre prochain, ces services seront offerts aux jeunes, adultes et aînés de la région 03 et de l'Est-du Québec, dont l'évaluation démontrera que le chien s'inscrit comme une aide technique dans la réalisation de leurs activités courantes. L'utilisation d'un chien d'assistance vise à favoriser l'autonomie, la participation sociale et professionnelle des personnes ayant des limitations fonctionnelles importantes au plan de la mobilité.

Lors de la conférence de presse du 7 mai dernier, la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, accompagnée du ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et député de Mont-Royal, monsieur Pierre Arcan, a annoncé l'implantation d'un programme de remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un chien d'assistance, soient des frais d'entretien de l'animal (soins vétérinaires, accessoires spécifiques, nourriture, etc.) Un tel programme existe déjà pour les chiens-guides des personnes ayant une déficience visuelle.

A l'IRDQP, près de 5000 usagers ont une déficience motrice. Certains d'entre eux pourraient avoir recours à de tels services en répondant aux critères d'admissibilité. « L'IRDQP, un institut universitaire reconnu dans le milieu de la réadaptation, possède déjà une expertise de plus de 30 ans dans le soutien à l'utilisation d'un chien-guide pour les personnes ayant une déficience visuelle. Notre expérience à ce niveau pourra nous aider à l'implantation de ce nouveau programme d'attribution de chien d'assistance à la mobilité dédié cette fois-ci aux personnes avec déficience motrice », a souligné Mme Louise Lavergne, directrice générale de l'IRDQP.

Les chiens d'assistance peuvent remplir cinq fonctions auprès des personnes handicapées: la préhension (ramasser des objets), l'appui et le transfert (d'un lieu à l'autre), le support et le déplacement (aide à la marche), la traction (tirer un fauteuil roulant) et, parfois même l'alerte (rôle de gardien et de surveillant 24 heures sur 24), si le chien a été entraîné à cet effet.

L'IRDPQ procédera à la réévaluation du chien d'assistance à la mobilité (CAM) aux deux ans afin de s'assurer que l'animal répond toujours aux caractéristiques d'une aide technique, qu'il n'est pas devenu seulement un chien de compagnie, que la personne demeure capable de l'utiliser et que finalement l'aide canine demeure le meilleur moyen pour répondre aux besoins fonctionnels de la personne.

La Fondation Mira entraînera les chiens d'assistance et des personnes, qui leur seront référées pour l'utilisation d'un CAM. Il s'agit du même processus que pour le chien-guide. De plus, elle collaborera à mettre sur pied une formation spécifique à ce programme afin que les évaluateurs de l'IRDPQ connaissent bien l'aide canine et son potentiel. Pour les résidants de l'ouest du Québec, des services d'évaluation et de réadaptation pour les personnes à mobilité réduite ayant besoin d'un chien d'assistance seront offerts par l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal.

L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec est un institut universitaire reconnu qui offre des services d'adaptation, de réadaptation, de soutien à l'intégration sociale, d'accompagnement et de soutien à l'entourage. Ces services s'adressent aux personnes de tout âge ayant une déficience auditive, motrice, visuelle ou du langage.

-30-

Source :
Annie Ouellet, agente d'information
Tél. : 418 529-9141, poste 2259